

**Vendée Globe 2008-2009**  
**Avenant n°4 à l'Avis de Course**  
**14 août 2008**

Cet avenant modifie plusieurs articles de l'Avis de Course émis le 10 octobre 2006, et plusieurs articles de l'Avenant n°3 à l'Avis de course émis le 30 juin 2008.

Afin de faciliter la lecture du document :  
**Les modifications sont en caractère gras.**

**Modification à l'avenant n° 3**

**2.1.1.2 Les informations météo autorisées**

**Lire dorénavant :**

**2.1.1.2 Les informations météo autorisées**

En complément des informations mises à disposition par la SAEM Vendée, chaque concurrent aura la possibilité d'acquérir de façon gratuite ou payante, des cartes, images satellites ou fichiers au format Grib. **Les détails de ces acquisitions complémentaires seront diffusés, par Avenant, avant le 15 septembre 2008.**

---

**Modification à l'avenant n° 3**

**3. PARCOURS**

**Lire dorénavant :**

**3. PARCOURS**

Le départ se fera au large des Sables d'Olonne après un parcours en baie.

Les concurrents laisseront le :

Cap de Bonne Espérance à bâbord  
Cap Leeuwin à bâbord  
Cap Horn à bâbord  
Antarctique à tribord.  
L'Arrivée se fera en baie des Sables d'Olonne.

**Des points de passage ou portes devront être respectés par les concurrents.**

**Définition :**

**Une porte est définie par un ensemble de points de même latitude, limité à l'est et à l'ouest par deux points de longitude différente.**

**Chaque concurrent devra laisser au moins un point quelconque de chaque porte, du côté requis.**

**Modification de la position des points de passage ou des portes :**

**Les points de passage obligatoires ou portes pourront être modifiés dans les conditions suivantes.**

- **Si un événement climatique important survient soit avant le départ de la course, soit durant la course tel que la dispersion de nombreuses glaces suite à la rupture du pack ou autre phénomène important ayant une incidence sur la sécurité de la course.**
- **Si une information ayant une incidence sur la sécurité des concurrents était donnée par un concurrent, un navire, un avion ou des radars satellites, ou toute autre source.**

**Dans ces conditions, la Direction de course pourra avertir les concurrents d'une modification de la position d'une ou de plusieurs portes.**

**Cette information sera donnée aux concurrents par E mail via Inmarsat C, B, ou F, par VHF via un bateau ou un concurrent, ou tout autre moyen à sa disposition.**

- **Avant le passage du premier concurrent à l'équateur dans le sens Nord Sud pour une modification de la porte Atlantique au Sud-Ouest de Cape Town.**
- **Avant le passage du premier concurrent à la longitude du point le plus Ouest de la porte N pour une modification de la porte N+1. Dans ce dispositif, la porte N est située dans l'Ouest de la porte N+1, et ainsi de suite.**

**Il sera demandé à chaque concurrent d'accuser réception de cette information.**

---

**Modification à l'avenant n° 3**

## 6.4 Points de passage sur le parcours

Lire dorénavant :

## 6.4 Points de passage et portes sur le parcours

### Points de passage et portes sur le parcours du Vendée Globe 2008

Marque	Nom*	LATITUDE	LONGITUDE	A laisser à :
1	Porte Atlantique	42°00 S	Entre 01°00 E et 11°00 E	Au moins un point à Tribord
2	Cap de Bonne Espérance			Bâbord
3	Porte Kerguelen	48°20 S	Entre 40°30 E et 50°30 E	Au moins un point à Tribord
4	Heard	Ile Heard		Tribord
5	Porte Ouest Australie	47°00 S	Entre 103°00 E et 113°00E	Au moins un point à Tribord
6	Cap Leewin			Bâbord
7	Porte Est Australie	52°00 S	Entre 136°00 E et 147°00 E	Au moins un point à Tribord
8	Porte Nouvelle-Zélande	50°30 S	Entre 180°00 et 170°00W	Au moins un point à Tribord
9	Porte Ouest Pacifique	50°30 S	Entre 151°00 W et 141°00 W	Au moins un point à Tribord
10	Porte Est Pacifique	52°00 S	Entre 121°00 W et 110°00 W	Au moins un point à Tribord
11	Cap Horn			Bâbord
12	Antartique			Tribord

<b>Ligne d'arrivée</b>	<b>Les Sables d'Olonne</b>			
----------------------------	--------------------------------	--	--	--

---